

## **Rapport d'activité 2012**

### **Conseil de fondation**

En 2012, le Conseil de fondation a tenu six séances. Il a siégé dans la composition suivante, inchangée par rapport à l'année précédente:

- M. Pierre Boillat, Delémont (président) ;
- M. Jean-Baptiste Beuret, Delémont (vice-président et trésorier) ;
- Mme Jacqueline Boillat-Baumeler, Le Noirmont (membre) ;
- M. Damien Chappuis, Delémont (membre) ;
- M. Michel Hauser, Porrentruy (membre, représentant du Canton du Jura) ;
- Mme Sarah Stékoffer, Châtillon (membre).

### **Décès de Mme Anne Bloch-Schoch**

Mme Anne Bloch-Schoch, cofondatrice et présidente d'honneur, est décédée le 21 juillet 2012 à Zurich, dans sa 80<sup>e</sup> année. Le Conseil de fondation est resté en pensées et en contact avec elle tout au long de sa maladie, la rencontrant encore, en délégation, le 11 juin dans une clinique des bords du Lac de Constance où elle se soignait. Une cérémonie d'adieu, à laquelle il était représenté, s'est déroulée à Lauris (Département du Vaucluse, France) le 18 août, au cours de laquelle l'urne contenant les cendres de Mme Bloch a été déposée dans un caveau à côté de celle de feu son mari Robert Bloch.

A l'occasion de sa séance de rentrée d'août, le Gouvernement de la République et Canton du Jura a honoré la mémoire de Mme Anne Bloch-Schoch. Il lui a rendu hommage pour son engagement et sa générosité, en pays jurassien, dans le domaine culturel.

La relation avec la Kulturstiftung Anne Bloch-Schoch, basée à Zurich, se poursuit régulièrement, sur les bases convenues du vivant et à l'initiative de Mme la cofondatrice. La mémoire de celle-ci et de son mari est appelée à se perpétuer de la sorte au profit de la promotion de la création culturelle dans le Jura.

### **Changement au secrétariat**

Mme Martine Schmassmann assumera dès janvier 2013 la responsabilité du secrétariat de la FARB, en remplacement de Mme Patricia Berdat, qui a œuvré à ce poste, durant onze ans, avec compétence et dévouement et qui a souhaité changer d'activité à fin 2012.

## Expositions dans la galerie

Les expositions suivantes ont été présentées dans la galerie de la FARB en 2012 :

- jusqu'au 22 janvier : bandes dessinées de Martial Berdat;
- du 3 février au 25 mars: peintures et installations de Théodora;
- du 5 avril au 27 mai: peintures et sculptures de Mica (Catherine Adatte);
- du 8 juin au 22 juillet: peintures de Grégoire Müller et photographies de Marc Boillat (première expérience, de la part de la FARB, de collaboration entre un jeune artiste jurassien et un artiste de l'extérieur du canton);
- du 17 août au 23 septembre: exposition d'œuvres d'anciens élèves et anciens maîtres du Collège de Delémont, à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire du Collège ;
- du 5 octobre au 18 novembre: peintures de Sabine Huber ;
- dès le 30 novembre: sculptures d'Urs Joss.

Le texte de la convention qui est conclue avec chaque artiste appelé à présenter ses œuvres en la galerie de la FARB a été revu et adapté.

## Utilisation de l'auditorium

La FARB a organisé les manifestations suivantes dans son auditorium :

- 29 avril: récital du Trio CEN (Enza Pintaudi, flûte traversière ; Nicolas Page, accordéon ; Christian Piquerez, piano);
- 21 octobre : récital du Collectif Bin°oculaire (Sakura Kindynis, flûte ; Manon Pierrehumbert, harpe ; Christian Hieronymi, violoncelle ; Cécile Tinguely, piano) ;
- 8 novembre : soirée littéraire avec Roland Biétry sur le thème « Flaubert, la littérature et tout le reste » ;
- 15 décembre : récital de Léonie Renaud, soprano, et Gilles Grimaître, piano.

Durant l'année, l'auditorium a été mis en outre à disposition de plusieurs organismes culturels et autres groupements locaux et régionaux, à une trentaine de reprises, pour l'organisation de concerts, conférences ou auditions. L'Ecole jurassienne et Conservatoire de musique et la Société Suisse de Pédagogie de Musique ont notamment bénéficié de cet espace pour certaines de leurs activités musicales.

## Aides financières

Suivant un principe établi depuis plusieurs années, le Conseil de la fondation consacre l'essentiel des ressources financières dont il dispose à l'animation de la galerie et de l'auditorium. Treize projets culturels de genres différents, retenus parmi près de cinquante requêtes, ont cependant bénéficié en 2012 d'un appui financier de la part de la FARB, pour un montant total de 19'200 francs.

## Bourse Anne et Robert Bloch

La huitième Bourse pour le perfectionnement professionnel d'un-e jeune artiste a été attribuée, après mise au concours en mars 2012, à Léonie Renaud, soprano, de Delémont. Dotée d'un montant de 20'000 francs, elle a permis à cette talentueuse cantatrice jurassienne d'intégrer, dès septembre 2012, le Centre national d'insertion professionnelle d'artistes lyriques (CNIPAL) à Marseille. Cet organisme, attaché à

L'Opéra de Marseille, est en quelque sorte un tremplin pour jeunes chanteurs qui sont, durant dix mois, encadrés par des professionnels et régulièrement auditionnés par des directeurs d'opéras et agents. Grâce la formation dispensée par le CNIPAL, Léonie Renaud pourra se construire un répertoire solide et faire ses premiers pas sur de grandes scènes lyriques, avec l'appui d'éminents professeurs en la matière.

La Bourse lui a été remise à l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée le 27 août dans les locaux de la FARB.

## **Prix « La Sarrazine »**

Par communiqué de presse diffusé en date du 7 septembre, la FARB, suivant les dernières volontés de Mme Anne Bloch-Schoch, a mis pour la première fois au concours le Prix « La Sarrazine ». Ce Prix est destiné à favoriser la création artistique et culturelle en offrant aux artistes et chercheurs un lieu privilégié pour travailler, ainsi que des moyens financiers appropriés.

« La Sarrazine » est une propriété sise à Lauris, dans le Lubéron, au sud de la France. D'abord résidence secondaire des fondateurs de la FARB, cette demeure provençale a ensuite été progressivement aménagée en atelier d'artiste par la co-fondatrice afin de réaliser le but projeté avec son mari. A la suite du décès de Mme Anne Bloch-Schoch et conformément à ses vœux, « La Sarrazine » sera désormais mise à disposition des lauréats du Prix. Celui-ci comprend un droit d'habitation et une aide financière de 1'500 francs par mois. La durée du séjour est de huit mois, du 1<sup>er</sup> mars au 30 octobre ou selon dates à convenir.

Les postulations étaient à déposer jusqu'à fin novembre 2012. Le Prix sera attribué pour la première fois en janvier 2013.

## **Divers**

Le site Internet [www.fondationfarb.ch](http://www.fondationfarb.ch), régulièrement tenu à jour, rend compte des activités de la FARB et des animations culturelles qu'elle organise ou soutient.

Le Conseil s'est aussi préoccupé de la gestion de l'immeuble abritant la galerie et l'auditorium de la FARB ainsi que deux appartements. Il a fait réaliser divers travaux d'entretien et de conservation du bâtiment, notamment sur l'oriel qui surplombe la Rue de Fer.

Delémont, le 18 mars 2013

Au nom du Conseil de fondation :

Pierre Boillat

Michel Hauser

président

membre du Conseil